

juge par une lettre de condoléances écrite le 1^{er} août suivant par Jean-François de la Neufforge, fils aîné de Louis;⁷¹⁾

2. Théodore-Wolf, cité avec ses deux soeurs par le bail de l'état d'huissier du 10 mars 1676;

3. Anne-Marguerite, restée célibataire et qui mourut à Luxembourg le 18 janvier 1689. On a conservé le décompte établi par Martin Felz de ses frais de dernière maladie et de funérailles. Celles-ci furent célébrées avec une certaine solennité puisque l'église fut décorée de 24 armoiries dont le rédacteur ne donne pas la description.⁷²⁾ Elles sont cependant connues par une cloche de l'église Saint-Michel à Luxembourg avec le millésime de 1682: *d'azur à deux briquets d'argent affrontés*.⁷³⁾ A en juger par la date, cette cloche peut avoir été frappée à l'intention de Marie-Agnès et pour perpétuer sa mémoire.

Il est important de noter que Marie Beck appartenait elle-même à une famille considérable puisqu'elle était soeur de Théodore Beck, qui eut, comme fonctionnaire, une carrière bien remplie. Bien que J. Vannérus ne les mentionne pas dans son étude demeurée très valable, il est certain qu'ils étaient assez proches parents de Jean Beck, futur général, baron et gouverneur du duché.⁷⁴⁾ Théodore ne doit rien, cependant, à la protection de ce haut personnage, car la date de son accession aux emplois publics peut être fixée à 1616 si l'on admet la teneur de ses brevets de nomination.

Natif de Luxembourg, il fut pendant douze ans commissaire aux monstres et official ordinaire de la *Contadorie* de l'armée, dont cinq en Allemagne, aux guerres du Frioul contre les Vénitiens et pendant la révolte des Bohèmes. C'est en raison de ces états de services qu'il fut choisi à titre provisoire pour assurer les fonctions de receveur du domaine de Saint-Vith et Butgenbach et prêta serment le 23 juin 1628.⁷⁵⁾ Cette désignation prit un caractère définitif par lettres patentes de Bruxelles, le 3 octobre suivant et il fut à nouveau assermenté le 23 du même mois. A vrai dire, il n'obtint cet emploi que par la suspension du titulaire Hubert Croeff et pour la durée de celle-ci, mais avec droit de succession.⁷⁶⁾ Maintenu en charge, il fut aussi nommé le 25 septembre 1629, lieutenant *overambtmann* en la ville de Saint-Vith et Butgenbach, avec prestation de serment le 6 juin de l'année suivante.⁷⁷⁾ Et, le 3 décembre 1630, par la mort de Christophe d'Everlange, il fut élevé au rang de *manrichter* de la cour féodale du comté de Vianden et des seigneuries de Saint-Vith, Dasbourg et autres dépendances alors dévolues au Roi d'Espagne par confiscation. Le serment exigé fut prêté le 5 mai 1631.⁷⁸⁾ Il n'attendit pas longtemps pour bénéficier d'une promotion encore plus importante puisque des lettres patentes du 12 août 1632 lui conférèrent l'emploi de clerc-juré et de contrôleur de la ville et prévôté de Luxembourg en remplacement de feu Gaspar Wolfslager.⁷⁹⁾ Assermenté encore une fois le 2 septembre, il ne conserva cependant ces fonctions que moins de trois ans pour démissionner le 9 mars 1635, date à laquelle lui fut donné pour successeur son beau-frère Jean Simoni, avec qui Marie Beck avait contracté une seconde union.⁸⁰⁾

Sans doute Théodore préférerait-il ses postes plus nombreux de Saint-Vith où il était demeuré commissaire. On manque d'indications sur le rôle qu'il y